



Carlo SOMMARUGA  
13, route de Chêne  
1207 GENEVE

Monsieur Bernard LESCAZE  
Président  
Grand Conseil  
2, rue de l'Hôtel-de-Ville  
1204 GENEVE

GRAND CONSEIL		
Expédié le:	Session GC:	
	13-14 nov. 03	
Président	Députés (100)	
Commissaires	Bureau	<input checked="" type="checkbox"/>
Secrétariat	Chefs de groupe	<input checked="" type="checkbox"/>
Commission:		
Copie à:		
Correspondance GC		

Genève, le 10 novembre 2003

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les députés,

Faisant suite à mon courriel, je vous confirme officiellement mettre un terme à mon mandat de député pour le 13 novembre 2003 en fin de première séance.

Mon départ du Grand Conseil fait suite à mon élection au Conseil National, le 19 octobre dernier. En effet, vous n'êtes pas sans savoir que la formation politique à laquelle j'appartiens a adopté, depuis quelques années déjà, la sage règle du non cumul des mandats.

Cette modalité de fonctionnement démocratique, que je souhaite voir un jour appliquée à l'ensemble du personnel politique de ce Canton et de notre pays, a le grand mérite d'éviter la concentration du pouvoir en main de quelques uns et d'éviter la dispersion des efforts des élus de milice que nous sommes tant au niveau cantonal que fédéral.

Au terme de mon mandat au sein du législatif cantonal, au cours duquel j'ai pu défendre non seulement les idées auxquelles je suis attaché, mais surtout la justice envers les classes sociales les plus défavorisées, je souhaite m'arrêter un instant - si le règlement me le permet (!) - sur un événement particulier.

Dans le cadre des rencontres entre les députés genevois et les internationaux de Genève, j'ai pu connaître et parler avec Monsieur VIERA DE MELLO, Commissaire de l'ONU aux Droits de l'Homme, et ensuite Envoyé spécial de l'ONU en Irak.

*La rencontre de cet homme, puis la disparition brutale de celui-ci dans le chaos provoqué en Irak, m'ont profondément touché, comme bien d'autres députés certainement.*

*Je garde le souvenir d'un homme courtois et charmant, mais déterminé quant à la défense des droits humains et de la paix dans le monde.*

*Le souvenir de cette grande personnalité m'amène à souhaiter que le Grand Conseil poursuive les rencontres entre les élus et internationaux, afin que les ponts soient maintenus entre deux mondes genevois qui vivent souvent en parallèle, alors qu'ils ont beaucoup à apprendre l'un de l'autre.*

*Il apparaît indispensable que la population genevoise soit fortement associée à la découverte et à l'établissement des contacts et des échanges avec les milieux internationaux et onusiens, tout particulièrement maintenant que la Suisse est membre de l'ONU ; cela évitera certainement que l'ignorance et les préjugés à l'égard de la Genève internationale ne mettent à mal non seulement l'apport économique et culturel de celle-ci pour notre Canton, mais également le rayonnement de Genève, dont l'expression la plus récente est la tentative de relance du processus de paix en Palestine par le truchement de « l'accord de Genève ».*

*Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, d'une part, mes vœux pour la poursuite de vos travaux dans la sérénité et un esprit démocratique et d'autre part, mes salutations les plus chaleureuses et cordiales.*

  
Carlo SOMMARUGA